

# Lettre d'informations municipales



N° 97 - Décembre 2020

## Au Sommaire :

Le mot du maire

Etat civil

Extraits des comptes rendus du conseil municipal

Au fil des dossiers

Les associations

## Horaires d'ouverture de la Mairie :

• Lundi : 16h30 -18h30

• Mardi : 10h-12h

• Mercredi : fermeture

• Jeudi : 16h30 -18h30

• Vendredi : 10h-12h

• Le site et un cahier en mairie sont à votre disposition pour recueillir vos remarques et suggestions.

## Vous pouvez rencontrer les élus sur rendez-vous :

• Lundi 16h30-18h30 :

Claudine COURT

• Mardi 10h-12h :

René HRYNIOU

• Jeudi 16h30-18h30 :

René HRYNIOU

• Vendredi 10h-12h :

Claudine COURT

## Horaires de la bibliothèque (gratuite) :

• Lundi et vendredi : 16h30 – 18h

• Mercredi et samedi : 11h-12h

## Horaires d'hiver de la déchetterie de Montrond (du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars) :

• Lundi : 14h - 17h

• Mardi au Samedi : 9h - 12 h / 14h - 17h

Les déchetteries sont fermées les jours fériés

Informations consultables sur le site de la mairie

### Mairie de Boisset-lès-Montrond

1 Place de l'église 42210 Boisset-lès-Montrond

Tél. : 04 77 54 40 16

Courriel : [mairie.boisset42@wanadoo.fr](mailto:mairie.boisset42@wanadoo.fr)

Site de la mairie :

[www.boisset-les-montrond.com](http://www.boisset-les-montrond.com)

Mairie de Boisset-lès-Montrond

Site



de Loire Forez Agglomération:

[www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

## Le mot du maire:

Cette année aura été pour chacun une année particulièrement difficile. Nous avons essayé, malgré cette pandémie, de rester à votre écoute.

Je pense :

- aux malades de la COVID19, à ceux qui ont perdu un proche,

- aux associations, que nous avons accompagnées pour la mise en place des protocoles,

- aux entreprises et commerces que nous avons contactés afin d'échanger avec la mairie,

- aux aînés que nous avons contactés par l'intermédiaire du CCAS et de leurs référents qui œuvrent pour agrémenter cette fin d'année. Le traditionnel repas sera remplacé par un bon-cadeau chez Nicole, utilisable en 2021,

- aux enfants de la commune qui ont pu reprendre le chemin de l'école dans une configuration difficile et parfois stressante aussi bien pour eux que pour le personnel qui les encadre. Là encore, les protocoles n'ont pas été simples à mettre en place.

En tout cas, et vous l'aurez compris, nous n'organiserons pas de vœux en janvier.

Cependant, nous souhaitons que l'année 2021 soit plus sereine et surtout plus festive.

Je vous souhaite à tous et toutes de passer un bon Noël parmi vos proches en respectant bien sûr, les règles sanitaires en vigueur.

Bonne et heureuse année 2021

Claudine COURT



## NAISSANCES

Félicitations aux parents de :

• Chloé DENIS, née le 24 août,

• Isaac DALLEAU, né le 31 août,

• Gianni SIRACI, né le 1<sup>er</sup> septembre,

• Gianni LAFAIE NÉMOT, né le 9 septembre,

• Noah MAGAND, né le 21 octobre,

• Eline PEREIRA VIAL, née le 27 octobre,

• Mathis GAUCHER, né le 8 novembre,

• Ezékiel BOUTEILLE, né le 9 novembre,

• Antoine PELLET, né le 16 novembre,

• Amaury ROYON, né le 30 novembre.

## MARIAGES

Toutes nos félicitations à :

Isabelle MEUNIER et Roland MOHAMMEDI, le 13 novembre.

## DÉCÈS

Nos sincères condoléances à la famille de :

• Jeannine PERRONNET, décédée le 2 octobre à l'âge de 89 ans,

Mairie : fermeture du 24 décembre au 2 janvier.

École : PENSEZ à préinscrire vos enfants en mairie.

Le RECENSEMENT de la population, prévu en 2021, est reporté en 2022.

## Conseil Municipal du lundi 20 juillet 2020

**Création d'un poste Agent de cantine** : Mme Corinne CLAUZIER était sous contrat aidé PEC depuis 2 ans, elle poursuit en tant que stagiaire pour une année supplémentaire.

**Création d'un poste ATSEM sous contrat aidé PEC** : après concertation avec les professeurs des écoles, la candidature de Valérie DAVID a été retenue pour un an.

**Information** : le contrat de Marc BRUYAS, à durée déterminée et renouvelé annuellement n'a pas reconduit. Emilie VERNET CARRON viendra en août deux jours par semaine .

**Convention de mise à disposition** : l'employé municipal de la commune prend en charge la réalisation de petits travaux de voirie. En échange Loire Forez Agglomération verse une participation de 1 389€.

### QUESTIONS DIVERSES

- L'association des Boules de la Mare invite tous les élus à un barbecue/pétanque vendredi 24 juillet 2020 à partir de 17h00. A chacun de s'inscrire.
- Le 5 septembre 2020 à 13h30 : pas de participation cette année à la pétanque des élus.

-----

## Conseil Municipal du lundi 14 septembre 2020

### **Elections des délégués SIVAP et CLECT**

Délégués SIVAP : un poste a été attribué à Loire Forez Agglo, la commune n'a donc plus que 2 postes titulaires.

Délégué CLECT: Mme Gisèle MELONI

**Détachement de parcelle** : Madame le Maire rappelle les procédures prévues pour le bornage de la parcelle issue de la propriété KOLASA NALIN. La commune a pris le bornage à sa charge et confie l'acte administratif à la SASU DUSSAUD.

**Acquisition parking** : il est rappelé que la commune avait envisagé de n'acheter qu'une partie de la parcelle du Lavoir. L'achat pourrait porter sur la totalité du terrain d'une superficie d'un hectare à 0.50€ du m<sup>2</sup>.

### QUESTIONS DIVERSES

- La commune a renouvelé le partenariat avec AXA, représenté par Madame Séverine CLAIRET. Les Boissetaires non salariés peuvent bénéficier d'un tarif préférentiel sur leur complémentaire santé.
- Modalités du remboursement des frais engagés pour l'exercice de missions : sur présentation d'un bordereau de mission délivré au préalable, la commune rembourse les indemnités kilométriques et les frais de repas sur justificatifs, aux élus, aux intervenants bibliothécaires et aux employés en mission ou en formation.
- Retour sur l'action « Vie du Centre Bourg »  
Les consultants du bureau d'étude ont rencontré la société France Bois Imprégnés, la GAEC de la Dame, la ferme pédagogique ainsi que les propriétaires du bâtiment en rénovation au CERIZET ; ils reviendront en mairie le 30 septembre, toute la journée.
- Réunion de secteur Loire Forez agglo : jeudi 17 septembre à CHALAIN D'UZORE à 19 heures.
- L'assemblée générale de l'Association Cantine se tiendra à la salle Noël GRANGE jeudi 17 septembre à 18h.

-----

## Conseil Municipal du lundi 14 octobre 2020

**Désignation du référent auprès de Loire Forez Agglo pour le contrat territorial Mare-Bonson et affluents** : Gilles PERRONNET est désigné pour représenter la commune.

**Evolution envisagée pour le SIVAP** : la Communauté d'Agglomération Loire Forez envisage de retirer la compétence "eau" du SIVAP à compter du 1er janvier 2021. Le conseil prend acte de cette décision qui n'impactera pas la commune dans son fonctionnement.

### **Point sur l'acquisition de terrain :**

Il est rappelé qu'un terrain de 600m<sup>2</sup> doit être acquis pour augmenter la capacité du parking actuel, place du Lavoir.

Il est aussi évoqué la remise en état des réseaux du canal pour une dépense de 12 000 € environ.

**Etude du Centre Bourg** : il convient de solliciter divers partenaires socio économiques pour finaliser et approuver de futurs objectifs. Une journée supplémentaire aura lieu fin novembre, une réunion publique suivra.

**Projet Ecole** : ce projet a été présenté aux enseignants, aux parents d'élèves et aux membres du périscolaire. Suite à cette rencontre, il apparaît que le local du périscolaire est à redimensionner pour un effectif de 32 utilisateurs.

### QUESTIONS DIVERSES

- Il est évoqué un défaut de signalétique 68 rue de la Terrasse, il est suggéré d'appeler l'impasse qui va à la Mare "Chemin du NOYER".
- Il est prévu la réfection des réseaux de la route Seyve-Goué et l'impasse du Goué.
- La participation de la commune aux travaux d'éclairage du rond-point est estimée à 6 000€.
- Le recensement de la population sur la commune de Boisset-lès-Montrond aura lieu en 2021.
- La commune va autoriser la mise en place d'un distributeur de pain. Le conseil déplore que l'approvisionnement ne soit pas assuré tous les jours y compris le dimanche.
- Le parcours de l'accès des enfants à la salle des fêtes doit être sécurisé par un marquage au sol et l'implantation de plots.
- Le portail de l'école ne fonctionne pas mais on peut le mettre en manuel.

**RAPPEL** : nous vous rappelons qu'un cahier est à votre disposition en mairie pour recueillir vos remarques et suggestions, vous pouvez également vous connecter sur le site de la mairie [www.boisset-les-montrond.com](http://www.boisset-les-montrond.com)

## TRAVAUX :

### 1 Sécurisation des accotements de la RD 105 :

Route du Canal au droit de la salle des sports



Démarrage du projet :

- décision du Conseil Municipal N°2 de 2016,
- relevé topographique, étude avec ses variantes et maîtrise d'œuvre,
- réalisation des travaux,
- espace vert « engazonnement ».

Coût total de cette opération : 31 762€ TTC.

A déduire la subvention du Conseil Départemental de 12 500€.

### 2 Route de la Gare : entre les N° 20 et 30 « avant l'Ecluse » :

- par décision du CM du 6 décembre 2017 il a été voté un budget de 73 540€ TTC au programme 2018 pour engager cette opération,
- relevé topographique, étude avec ses variantes et maîtrise d'œuvre
- négociation de reprise de la bande de terrain de 117 m<sup>2</sup> au droit du n°30,
- acte administratif de transfert de délaissé de voirie,
- AO de consultation et frais d'insertion,
- réalisation des travaux par les Ets Eiffage.



Coût total de cette opération : 52 822€ TTC

A déduire la subvention du Conseil Départemental (2018) Enveloppe territoriale de : 30 907€

A noter pour mémoire : cette 2<sup>ème</sup> opération a nécessité l'acquisition de terrains, la destruction du mur de clôture existant et sa reconstruction en retrait pour un coût total de 20 413€ TTC.

**On peut uniquement déplorer une discontinuité sur ces deux opérations d'aménagement, due aux négociations de transfert des bandes de terrain qui n'ont pu aboutir.**

### SUITE À UNE RÉCLAMATION DU 27 NOVEMBRE EN MAIRIE :

nous rappelons que les arrêts intempestifs au droit du parking de l'école, surtout sur le passage piétons, risquent de provoquer un accident.

### CONSULTATION GRATUITE D'AVOCAT (RAPPEL)

Permanence les vendredis matin de 10h à 12h sur rendez-vous.

Renseignements et prise de rendez-vous en mairie 04 77 54 40 16

### LA CONCILIATION = UNE ALTERNATIVE AU PROCES.

Qu'est ce que la CONCILIATION ?

Une alternative au procès, un mode de règlement amiable notamment des litiges de la vie quotidienne : relations bailleurs/ locataires, problèmes de propriété, litiges de la consommation, entre particuliers, commerçants, banques, troubles du voisinage....

La conciliation est gratuite, rapide, sans aléas, les droits préservés, un accord officiel homologué par un juge à l'issue de la conciliation.

N'hésitez pas à saisir cette opportunité, le plus tôt possible, après la survenance d'un litige non résolu.

Comment joindre votre conciliateur ?

Par téléphone 06 31 87 51 20,

par mail [yves.lachaud@conciliateurdejustice.fr](mailto:yves.lachaud@conciliateurdejustice.fr) ou

par courrier :

Tribunal d'Instance, Service civil, B.P.259, 42605 MONTBRISON.

**LES ENTREPRISES ET AUTO ENTREPRENEURS DE BOISSET** ont été contactés afin de mettre à jour un listing sur la commune. Nous n'avons pas trouvé toutes les coordonnées. Certains, installés récemment n'apparaissent pas encore. Vous pouvez vous faire connaître en mairie. Cette liste nous permettra de travailler plus près du monde économique.

Loire Forez dynamise aussi les commerçants et artisans du territoire, par le biais d'une aide de 393 966€ accordée par l'Etat pour soutenir la création, la reprise, le développement et le maintien des entreprises artisanales et commerciales (aides directes aux investissements et aux actions collectives).

Les modalités et le dossier de subvention sont à retrouver sur [www.loireforez.fr](http://www.loireforez.fr)

Pour soutenir les commerces locaux, Loire Forez agglomération a mis en place un jeu concours .



**OUVERTURE DE LA BIBLIOTHÈQUE** aux heures habituelles dans le respect du protocole sanitaire.

Les usagers peuvent réserver les documents sur le site des médiathèques Loire Forez agglomération : <https://mediatheques.loireforez.fr>

### ETUDE CENTRE BOURG :

Le cabinet d'étude a recueilli les informations nécessaires auprès des élus, des habitants, notamment lors de la soirée habitante.

Son rapport doit être présenté prochainement.



### ÉCOLE :

L'avant projet a été présenté aux enseignants puis au conseil d'école afin de recueillir leurs suggestions.



La notification des subventions demandées est en bonne voie, le financement des travaux semble assuré.

### REMERCIEMENTS

Le conseil municipal remercie le personnel de Léo Lagrange pour avoir encadré les enfants afin de réaliser la carte de vœux 2021 et les cartes d'accompagnement des colis pour nos aînés.

Nous remercions également les enfants pour leur participation et leur créativité.

Nous vous donnons rendez-vous pour de futurs projets et vous souhaitons d'excellentes fêtes de fin d'année.

# NÉCROLOGIE



## Mme VIALLY, maire de Boisset-lès-Montrond de 1975 à 1983, nous a quittés.

Andrée BRUNON est née le 5 novembre 1924 à St Etienne. Elle a obtenu le bac et a poursuivi ses études en fac à Lyon.

Après la guerre, elle a fait partie de l'équipe qui a préparé la première foire économique de Saint Etienne, en 1949.

En 1952, elle épouse Pierre VIALLY, maître nageur à la piscine de Montrond. Elle s'installe à Boisset et reprend les commandes de l'hôtel restaurant familial jusqu'au début des années 70.

Elle deviendra maire de la commune en 1975, fonction qu'elle occupera jusqu'en 1983.

En 1989, en retraite, elle baisse définitivement le rideau du bar tabac.

Dix ans plus tard, Pierrot et Andrée s'installent à Montrond.

Son mari, Pierrot, est décédé l'année dernière.

Pour ceux qui l'ont connue, elle laisse de bons souvenirs et surtout l'image de son beau sourire.



## LE MONDE ASSOCIATIF

### L'ASSOCIATION GENTIANE ET COOKIE PROTECTION ANIMALE



Créée en 2003 et basée à Boisset-lès-Montrond, elle est composée de bénévoles qui œuvrent pour venir en aide aux chats errants, abandonnés, perdus ou risquant l'euthanasie pour de mauvaises raisons. Avec l'aide des familles d'accueil et des vétérinaires partenaires, les petits protégés sont pris en charge par l'association afin de leur donner un foyer, de la nourriture, les soins nécessaires et tout l'amour dont ils ont besoin. La plupart des chats sont ensuite proposés à l'adoption avec un contrat. Les familles d'accueil se trouvent un peu partout dans la Loire et même vers Lyon.

L'association lutte aussi contre la maltraitance animale, sensibilise le plus de monde possible à la stérilisation de leurs animaux, met en œuvre des campagnes de stérilisation avec l'aide de certaines municipalités et gère quelques sites de chats libres qui sont nourris, soignés et stérilisés.

L'assemblée générale s'est tenue à Boisset-lès-Montrond samedi 3 octobre.

Bilan de l'année 2019 : 214 adoptions, 229 chats stérilisés et castrés, 212 identifications et vaccinations, 161 tests...

Achats effectués par l'association : 1 tonne de litière, 2 tonnes et demie de boîtes et croquettes.

Nous appelons tous les adhérents ou sympathisants à régler la cotisation 2020 si ce n'est déjà fait, à partir de 20€. Un reçu fiscal leur sera adressé. Avec nos remerciements.

### LE BRIGADIER D'OR



Est-ce que les 3 coups vont pouvoir être frappés en 2021 sur la scène de théâtre du Brigadier d'Or ?

A ce jour nous ne le savons pas encore, du fait de la COVID.

Nous avons commencé en septembre à choisir les pièces pour adultes et enfants, le reconfinement nous a obligés à suspendre nos répétitions.

Les adultes continuent d'apprendre leur rôle chez eux, mais n'ont pas pu répéter dans la salle des fêtes, tout comme les enfants.

Une décision collégiale sera prise en janvier 2021 pour savoir si on pourra vous présenter nos spectacles. Les dates étaient fixées au samedi 20 et vendredi 26 mars 2021, vendredi 9 et samedi 10 avril 2021 à 20H30.

Nous ferons paraître toutes ces informations sur le site internet de la commune en temps utile.

Nous croisons les doigts, en sachant que si nous ne pouvons pas monter le spectacle, ce sera la 2ème année consécutive qu'il n'y aura pas de théâtre à Boisset puisque nous n'avons pas pu vous présenter notre saison 2019-2020 du fait du premier confinement. Ce sera une première depuis que le théâtre a été créé à BOISSET en 1970.....

Nous vous souhaitons de passer de bonnes fêtes de fin d'année, et surtout de bien prendre soin de vous.

### CJS BADMINTON :

34 licenciés sont retournés sur les terrains de badminton en ce début de saison. Un grand plaisir pour tous !

En pause pour l'instant, nous reviendrons plus forts dès que la situation sera meilleure.

